



# Le parc éolien passe à la trappe

**Jura bernois** ► L'avenir de l'énergie éolienne dans le Jura bernois a subi dimanche un coup d'arrêt. Le projet de parc éolien à Sonvilier passe à la trappe. Les citoyens l'ont refusé par cinq voix de différence. A cheval sur les cantons de Berne et de Neuchâtel, le parc baptisé des Quatre Bornes prévoyait sept éoliennes à Sonvilier. Le plan de quartier qui avait valeur de permis de construire a été refusé par 286 voix contre 281, a annoncé la chancellerie. La participation s'est élevée à 68%. Les autorités s'étaient engagées en faveur de ce parc éolien.

Ce projet bicantonal prévoyait l'implantation de sept turbines sur le territoire de Sonvilier et trois sur celui de Val-de-Ruz (NE). Baptisé Quatre Bornes pour illustrer son aspect transfrontalier, ce parc éolien avait été imaginé et porté par des agriculteurs qui avaient confié son développement au groupe E Greenwatt

SA. Les trois mâts prévus dans le canton de Neuchâtel ne dépendent plus des urnes, mais des procédures d'opposition en cours. Les citoyens neuchâtelois avaient accepté en 2014 le principe de sites éoliens sur leur territoire sous forme de plan d'affectation cantonal. Pour les promoteurs, il faudra maintenant réfléchir si les trois éoliennes neuchâteloises peuvent se construire malgré l'amputation de sept turbines sur dix au projet initial. Groupe E Greenwatt veut poursuivre son engagement en faveur des nouvelles énergies renouvelables pour contribuer à la transition énergétique.

Pour les opposants regroupés au sein de l'association «Sauvez l'Echelette» et de la fédération Paysage Libre BEJUNE, le verdict de Sonvilier exprime le refus populaire de tout nouveau parc éolien dans le Jura bernois. «C'est un jour historique pour toute la région», estiment les opposants dans un

communiqué intitulé «Grouding de l'éolien dans le Jura bernois».

Une pétition contre le parc éolien des Quatre Bornes avait recueilli plus de 1 300 signatures. Les opposants estimaient que ce projet n'avait pas sa place dans le parc régional Chasseral. A leurs yeux, ces éoliennes auraient dénaturé une région qui mise sur le tourisme doux et la biodiversité.

Pour les partisans du projet, la population de Sonvilier aurait eu tout à gagner avec des retombées économiques, financières, fiscales et en matière d'emploi. Ils avaient souligné durant la campagne que le Jura bernois avait une grande expérience de l'éolien avec le parc de Mont-Crosin qui abrite seize turbines. Selon les porteurs du projet, la production du parc dans sa totalité aurait couvert 80% de l'électricité consommée par les deux communes de Val-de-Ruz et de Sonvilier, ménages et entreprises confondus. **ATS**